Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE

N° 14

LAUSANNE

7 avril 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Didactique expérimentale. — Chronique scolaire : Valais. Vaud. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de lecture (suite) : Le berger (application). — Le poirier. — Rédaction de lettres d'affaires. — Récitation. — Comptabilité : Prix de revient de cent barbues greffées.*

DIDACTIQUE EXPÉRIMENTALE

(Suite.)

Tous ceux qui s'occupent quelque peu des questions d'enseignement savent que le travail des écoliers est soumis depuis quelques années à des expériences nombreuses et variées, afin de rechercher les conditions dans lesquelles il s'accomplit et éviter le surmenage. Un des points les plus intéressants soulevés dans ces derniers temps est celui du *travail de la matinée*. Le professeur Schiller, alors qu'il était à Giessen, s'était fait le champion de cette idée et avait obtenu le congé de l'après-midi pour tous les élèves du gymnase de cette ville. De nombreuses écoles ont dès lors suivi son exemple.

M. Lay devait évidemment contrôler le bien-fondé de cette mesure, et il nous dit que, envisagée d'une manière aussi absolue, elle ne saurait se justifier, qu'on a été induit en erreur par les mensurations faites au moyen de l'ergographe, qui se rapportaient bien plus à la fatigue physique qu'à l'*énergie psychique*, et qu'en recherchant quel est le cours de cette énergie pour chaque élève, pour chaque classe, pendant un jour, une semaine, un mois, une année, on arriverait à déterminer d'une manière beaucoup plus sûre dans quel ordre doit se donner l'enseignement pendant les périodes indiquées. Nous ne pouvons entrer dans le détail des expériences que l'auteur a instituées en vue de ce contrôle au moyen du *temps psychique*, cela nous entraînerait trop loin ; les résultats nous suffisent.

« Chaque écolier, comme chaque classe, a une énergie psychique déterminée, qui lui est propre et qui est soumise à des variations horaires, journalières, hebdomadaires, mensuelles et même annuelles.

L'énergie psychique de chaque écolier, comme de chaque classe, s'élève ou s'abaisse dans l'espace d'un jour d'une manière caractéristique, de sorte qu'elle atteint deux maximums : l'un dans la matinée, l'autre dans l'après-midi. Le plus élevé de ces maximums est atteint par certains écoliers ou certaines classes dans la matinée, par d'autres dans l'après-midi ; ceux qui l'atteignent le soir sont rares.

L'énergie psychique de la classe de sept heures à midi est à peu près égale à celle de deux à sept heures ou lui est supérieure. Elle diminue de mars à juillet, remonte dès lors, mais atteint un nouveau minimum en octobre pour augmenter de nouveau jusqu'en mars.

La diversité des branches d'enseignement, les récréations entre les heures de classe, les jours de congé et les dimanches ne peuvent arrêter les changements de l'énergie psychique ; ils peuvent tout au plus les modifier, tant ils sont ancrés dans la nature humaine.

Il résulte de ces constatations que le groupement de toutes les leçons dans la matinée ne se justifie pas, que c'est une erreur de placer les examens en juillet, comme c'est le cas en France, puisqu'ils coïncident avec un minimum d'énergie, que, pour la même raison, il convient de placer les vacances en juillet et en octobre et non en août et en septembre. »

Lay ne nous parle pas seulement d'énergie psychique ; l'activité corporelle est aussi l'objet de ses préoccupations et il nous dit que le *développement du corps,* des organes et de leur fonctions est aussi soumis à des alternances de progrès et d'arrêts, d'activité et de repos. Ces alternances sont journalières, mensuelles, ou se répartissent sur toute une période. Il est probable que les maximums d'énergie psychique correspondent à des minimums d'énergie physique.

La *nutrition* a aussi une grande influence sur le développement mental des élèves. Il n'est pas indifférent pour l'instituteur que ses élèves reçoivent une nourriture convenable ou qu'ils soient débilités par les privations. On a observé qu'à l'académie de marine d'Anapolis, en Amérique, les candidats acceptés avaient une capacité corporelle plus grande que les échoués. Le professeur Porter, à St-Louis, a trouvé à la suite de mensurations anthropométriques faites sur des écoliers de tous les âges, que les élèves avancés avaient un

poids et une taille au-dessus de la moyenne. Le docteur Christopher, à Chicago, a aussi constaté, à la suite d'observations systématiques organisées pendant deux ans, que les élèves qui avaient fait le plus de progrès étaient aussi les plus grands, les plus lourds, les plus vigoureux, et avaient la plus grande capacité thoracique. Une bonne nutrition est donc une cause de progrès dans les études.

La question du *vêtement*, qui a beaucoup de rapport avec celle de la nutrition, mérite également un instant d'attention. « L'agriculteur expérimenté a soin de tenir son étable chaude en hiver, il sait que toute perte de chaleur a pour effet une diminution de la croissance, de la vigueur, de l'embonpoint de son bétail. Les Lapons, les Esquimaux et les Fuégiens sont là pour prouver que les basses températures arrêtent le développement du corps. Nos vêtements remplacent, comme disait Liebig, une certaine quantité de nourriture ». Or les enfants perdent proportionnellement beaucoup plus de chaleur que les adultes, parce qu'ils ont une respiration presque deux fois plus active. Il est donc important de les mettre à l'abri de toute cause de refroidissement qu'elle soit passagère ou persistante.

Depuis que Mosso a publié les résultats de ses recherches sur la *fatigue* et indiqué ainsi la voie à suivre, nombreux sont les médecins qui ont organisé des expériences en vue d'apporter quelque lumière dans le débat. M. Lay n'en cite pas moins d'une dizaine et encore s'en tient-il, à une exception près, à ceux qui ont publié leurs travaux en langue allemande. Le résumé de ces travaux constitue à lui seul une admirable revue de ce qui a été fait jusqu'ici pour rechercher l'influence de la fatigue intellectuelle sur les études. Mais notre auteur n'est pas satisfait de la manière dont les expériences ont été conduites. On expérimente trop, d'après lui, l'action directe de la matière d'enseignement sur l'esprit de l'élève et on ne tient pas assez compte de la méthode et de la personnalité du maître qui ont une influence bien plus grande sur la fatigue des écoliers que la matière elle-même. De plus lorsqu'on se sert de l'ergographe pour mesurer l'effet produit par certaines branches, comme la gymnastique, l'écriture, le dessin, le chant, qui produisent déjà une fatigue directe des muscles, les résultats ne peuvent être concluants. Il semble donc que les rapports qui existent entre le travail et ses effets soient plus compliqués qu'ils ne le paraissent dès l'abord. Il est cependant une cause indubitable de fatigue et même de surmenage dont on n'a pas l'air de tenir compte et qui n'a encore donné lieu à aucune statistique, ce sont les devoirs domestiques. Un des médecins cités par notre auteur, Kemsies, a pourtant fait quelques expériences sur ce point. Il a observé quatre

groupes d'élèves pendant deux semestres et établi des moyennes. Ce qu'elles ont surtout montré d'intéressant, ce sont les différences entre les élèves. Quelques-uns mettent deux fois, trois fois, jusqu'à sept fois plus de temps que d'autres pour faire le même travail, et ce ne sont pas toujours les mieux doués qui mettent le moins de temps. Pour M. Lay, le surmenage par les devoirs domestiques existe, ses propres expériences le lui ont prouvé, et il croit pouvoir l'attribuer surtout au système des maîtres spéciaux et à l'état de santé de certains élèves qui sont souvent absents pour cause de maladie. Mais il serait facile d'y remédier si le maître prenait garde chaque jour, de ne pas surcharger les élèves et s'il faisait faire, de temps en temps, les devoirs à l'école pour se rendre compte de leur durée.

Les *examens* sont-ils aussi une cause de fatigue ? Le docteur Blazek, de Lemberg, a expérimenté ce point, et il a constaté ce qui suit : tandis que la courbe habituelle accuse une chute de cinq à six millimètres au début d'un travail et tombe à peine de cinq millimètres après une matinée de cinq heures, la chute au commencement de l'examen est déjà de trente-cinq millimètres et, après un examen d'histoire d'une demi-heure, de quatre-vingts millimètres. Cette énorme fatigue est produite bien plus par les effets de la peur et de l'excitation que par l'activitée déployée. Il y a donc un réel danger à multiplier les examens et on comprend l'auteur quand il dit : « Plus le maître donne aux travaux de la classe le caractère d'examens, plus sa méthode est défectueuse, plus la préparation de la matière laisse à désirer et plus les effets sont nuisibles ».

Le meilleur moyen de réparer les forces usées par le travail est le *sommeil*. Kræpelin a fait additionner des nombres à une personne qui avait voyagé une nuit en chemin de fer, et il a trouvé que son aptitude au travail et la rapidité avec laquelle elle l'accomplissait était descendue d'un tiers. Chez une autre personne à qui on avait fait passer une nuit blanche dans le but d'en expérimenter les effets, on a constaté des traces de fatigue pendant quatre jours consécutifs, et ce qu'il y a de plus surprenant c'est que cette personne ne s'en apercevait absolument qu'en examinant les résultats du mesurage. Les enfants se fatiguent bien plus vite que les adultes ; ils ont par conséquent besoin de dormir davantage. Or, en général, nos enfants dorment trop peu. Un médecin suédois, Axel Key, admet que la jeunesse de son pays perd journellement une à deux heures du sommeil qui lui serait nécessaire. Il n'est donc pas sans importance d'étudier cette question d'une manière un peu complète. On en pourrait dire autant de celles du travail, du jeu, des relations familiales et sociales, qui sont toutes traitées par

M. Lay avec la même compétence et qui mériteraient ici mieux qu'une simple mention.

Dans un prochain article, nous examinerons de quelle manière il entend faire l'éducation de cette volonté que nous voyons soumise à des influences si diverses.

(A suivre.) L. JAYET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VALAIS. — **La nouvelle loi scolaire.** — La loi scolaire que notre pouvoir législatif vient de remettre à neuf, tout en laissant encore à désirer sous maints rapports pour être une loi vraiment en harmonie avec les besoins présents de notre peuple, marque toutefois un progrès appréciable, par certains côtés. Ainsi, elle porte la durée des études dans les Ecoles normales de deux à trois ans ; elle prévoit en outre la création d'une Ecole modèle d'application, ainsi que l'établissement d'une caisse de retraite pour les instituteurs. Un premier projet de celle-ci, élaboré par les soins du Conseil d'Etat, n'a pas été le bienvenu auprès du corps enseignant qui l'a refusé à l'unanimité. Un autre projet est en préparation actuellement. Il faut espérer que celui-ci, plus sage, trouvera grâce devant ceux à qui la nouvelle institution est destinée.

Quant à la durée des études pour les élèves-maîtres, il n'est que temps qu'on l'augmente, car on se figure sans peine le bagage scientifique et la préparation professionnelle que des jeunes gens entrés à l'Ecole normale avec des connaissances tout à fait restreintes et rudimentaires, pouvaient bien y acquérir dans l'espace limité de dix-huit mois, quels que fussent d'ailleurs leur ardeur au travail et le dévouement des professeurs. Après cette première amélioration, la plus urgente est sans contredit — exception faite de la création de la caisse de retraite destinée à améliorer la situation future, matérielle et morale de l'instituteur — l'institution de l'Ecole d'application pour les élèves de troisième année. L'instruction professionnelle, appelée à donner aux maîtres les moyens de transmettre avec profit à l'enfant les matières de l'enseignement, est le complément indispensable des autres connaissances. Mettre un outil, si bon soit-il, aux aux mains d'un ouvrier, n'est pas suffisant ; il faut encore lui indiquer la meilleure manière de s'en servir.

Ajoutons que la nouvelle loi perpétue et consacre, contrairement à la Constitution fédérale, le privilège laissé au prêtre de faire *de droit* partie des commissions scolaires. ALPHSE MICHAUD.

VAUD. — **Caisse d'épargne et mutualité scolaires.** — Dans la séance du 11 avril 1905, M. Arnold Bonard a déposé une motion proposant au Conseil communal d'inviter la Municipalité à étudier la question de la création de caisses d'épargne scolaires dans les établissements d'instruction de la commune. Le 26 septembre 1905, la commission chargée de préaviser sur cette motion, par l'organe de son rapporteur, M. Max de Cérenville, formulait ses conclusions en ces termes :

« M. le Directeur des écoles s'étant déclaré disposé à faire l'étude de la question, — étude pour laquelle toute latitude lui serait laissée, — votre commission vous propose de renvoyer la motion à la Municipalité pour étude et rapport. »

En date du 17 mars 1906, la Municipalité a été nantie d'un très complet et très intéressant rapport de M. André Schnetzler, Directeur des écoles, où nous relevons, entre autres, ce qui suit :

« Avant d'aborder les systèmes de prévoyance en présence, constatons que, dans notre canton, l'institution des mutualités scolaires a fait l'objet de nombreux et intéressants articles de *l'Educateur* et du Bulletin de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels, dus à la plume autorisée de M. le juge cantonal Correvon. »

Après en avoir pris connaissance, elle en a adopté les conclusions, qui ont été également approuvées par la commission scolaire.

En conséquence, elle demande au Conseil communal l'autorisation d'organiser, à titre d'essai, dans un des collèges de la ville, une mutualité scolaire ayant pour but d'allouer une indemnité quotidienne aux sociétaires malades et d'établir au profit des sociétaires un livret d'épargne et de confier l'organisation de cet essai à une commission composée de trois membres désignés par la Municipalité.

— **Yverdon. — Gloire à Pestalozzi !** — Il y aura cette année une fête des promotions à Yverdon, ce qui ne s'est pas vu depuis bientôt quarante ans.

Cette fête aura lieu le lundi 23 avril prochain. Il y aura cortège en ville et arrêt devant le monument Pestalozzi pour rendre hommage au grand pédagogue.

Ensuite, entrée au temple. Les écoliers exécuteront un chœur, puis les noms des dix premiers élèves promus dans chaque classe seront proclamés.

Les écoles catholiques participeront à la cérémonie.

Mutualité scolaire. — A la suite d'une conférence donnée à Pully le dimanche 25 février, par M. le juge cantonal Correvon, il a été décidé dans ce village la création de la mutualité scolaire, et une matinée littéraire et musicale fort bien réussie a eu lieu le dimanche 11 mars, dont le produit a été consacré comme premier fonds à cette nouvelle œuvre.

Quant à Lausanne, la Municipalité et la Commission des écoles sont unanimes pour recommander la création d'une mutualité scolaire dans notre ville, à titre d'essai d'abord dans un des collèges de celle-ci. Le rapport qui a été présenté par M. Schnetzler, municipal, au Conseil communal, recommande vivement cette institution. (Voir plus haut.)

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Le Département de l'Instruction publique du canton de *Thurgovie* faisant suite à un vœu exprimé dernièrement par les instituteurs, vient d'inviter les commissions scolaires à *convoquer maîtres et maîtresses à toutes les séances,* excepté celles dans lesquelles il sera question de l'instituteur.

Le Grand Conseil du canton de *Soleure* vient de voter *l'augmentation du traitement des maîtres de l'Ecole cantonale,* qui comprend le gymnase classique et industriel, une section pédagogique remplaçant l'Ecole normale et une section commerciale. Les maîtres nommés provisoirement toucheront dorénavant 3600 fr. au lieu de 2800 fr., et ceux nommés définitivement 3800 fr. au lieu de 3200 fr., avec, au maximum, vingt-quatre heures de leçons hebdomadaires. A ce traitement s'ajoutent trois augmentations de 500 fr. chacune, après cinq, dix et quinze ans de service. Il n'existe pas de loi réglant les pensions de retraite ; le Grand

Conseil décide dans chaque cas ; ces dernières années, il allouait, dans la règle, une pension annuelle de 2000 fr.

Le Conseil d'Etat de *Bâle-Ville* a écarté, le 20 janvier, la demande de quelques instituteurs primaires concernant le *paiement mensuel du traitement*. Le résultat eût été favorable si la totalité des instituteurs en avait fait la demande.

A peine M. *Landolt, inspecteur des écoles secondaires* du canton de Berne, est-il mort que le système d'inspection qu'il pratiquait est attaqué d'un peu partout ; on lui adresse les mêmes reproches que la section de Nidau a formulé contre le système actuel de l'inspection dans l'école primaire (voir *Educateur*, n° 8). Le 17 février, les maîtres secondaires et les maîtres aux gymnases du canton se sont réunis à Berne, et, après une discussion intéressante et nourrie, ont adopté cette résolution : le système actuel sera remplacé par une commission de l'enseignement, composée de sept, neuf ou dix membres laïques ou professionnels, qui tiendra deux séances ordinaires par an auxquelles les maîtres peuvent envoyer des délégués. De son côté, M. Gobat a déclaré au Grand Conseil que le système devra subir des modifications. Quelques-uns voudraient supprimer complètement l'inspection au moins dans les gymnases. La presse publie des articles pour ou contre l'ancien système : chacun ne comprend pas l'institution d'une commission d'enseignement. Mais, sur un point, tout le monde est bien d'accord ; c'est que le canton ne trouvera plus d'inspecteur qui, comme M. Landolt, puisse examiner dans toutes les branches, même dans les ouvrages et les travaux à l'aiguille !

Le 9 février est mort à Berne M. *E. Martig*, ancien directeur de l'Ecole normale (depuis 1881). Retiré depuis le mois d'octobre seulement, son temps de repos n'a été qu'un temps de maladie et de souffrance. C'est grâce à son travail infatigable que l'Ecole normale de la partie allemande du canton de Berne est devenue ce qu'elle est maintenant. Martig a été pour beaucoup dans la création de l'Ecole normale supérieure. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages dont l'un, sur la psychologie, a été traduit en plusieurs langues.

Le *projet d'une nouvelle loi scolaire* a été remis par le gouvernement de *Schwyz* aux membres du Grand Conseil et aux maîtres secondaires et primaires. Ceux-ci sont invités à communiquer leurs vœux au Département intéressé, à l'occasion des prochaines conférences.

Le 9 mars, le tribunal du district de Zurich a prononcé son jugement dans le procès intenté à la ville par cinq instituteurs. Ces derniers ont eu gain de cause ; la ville devra leur payer les augmentations fixées dans la loi du 24 novembre 1904, plus 500 fr. de frais et 200 fr. d'émoluments à l'Etat. Espérons que les autorités arriveront maintenant à donner une solution satisfaisante à cette question des augmentations, qui préoccupe les intéressés depuis bientôt deux ans.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Vers l'Humanité, par Charles Neuhaus. — Poésies. — Préface de Virgile Rossel — Georges Dubois, Imp.-Editeur, La Chaux-de-Fonds.

Au lancé de la souscription de « Vers l'Humanité », nous nous sommes immédiatement annoncé comme amateur. C'est que nous avions déjà lu avec plaisir « Comme la Vie » de M. Neuhaus et que, de cette lecture, nous avions conservé

l'impression que l'auteur ferait sans doute une œuvre à la fois prochaine et meilleure encore.

Nous n'avons pas été déçu. Avec peu d'apparat dans la forme extérieure du livre « Vers l'Humanité » est une œuvre bonne et de fond et de forme.

Page après page on y reconnaît l'auteur lui-même : sous une rude écorce un cœur tendre et compatissant. On sent que M. Neuhaus a vécu la vie simple du laborieux ; il s'est approché des humbles, il a lu en leur âme et en leur esprit, il a partagé leurs peines, souffert leurs souffrances, compris leurs rêves. Il dévoile ceux-ci, s'attendrit sur celles-là, mais sans jamais se laisser abattre. Il a d'ailleurs le ferme espoir de voir naître le jour où, entre les nations comme entre tous les individus, il y aura plus d'humanité.

Aussi, est-ce vers ce plus d'humanité que convergent toutes ses pensées. S'adressant au poète, il dit :

« Sans être un soleil qui flamboie
Tu peux diriger dans ta vie
Le vaisseau désorienté ;
Nul de toi ne rira sans doute
Si tu fais luire sur sa route
Un seul rayon d'humanité ».

Ce n'est pas louer trop que de dire que dans « Vers l'Humanité », il y a plus d'un rayon de vraie humanité. Amis lecteurs, voulez-vous vous convaincre du bien fondé de notre dire, lisez : « Plus de haine. — Toujours. — Vivre. — Il faut savoir lutter. — Je ne peux pas voir... — Ne les condamnons pas. — Haine impossible. — Oublions. — etc., et vous sentirez se ranimer en vous tous ces nobles sentiments de l'âme humaine : pitié, bonté, compassion, oubli de l'injure, foi, vérité, etc.

Est-ce à dire que les lecteurs de « Vers l'Humanité » feront leurs toutes les idées de l'auteur ? — non pas, et celui-ci n'a aucune prétention de ce genre, mais, beaucoup de ceux qui, dans une œuvre littéraire, apprécieront encore plus le fond que la forme se plairont à la lecture de ce livre et en retireront un réel profit moral.

Encore que la forme est, elle aussi, souvent très gracieuse ; il y a là des gerbes de fleurs d'une belle venue, des bouquets artistement faits. Il y est resté, parfois c'est vrai, tel brin de simple verdure, voire même une fleur décidément fanée, qu'un dernier coup d'œil, une dernière mise au point aurait fait extirper ; n'importe, l'ensemble est franchement bon. Il constitue même quelque chose de plus qu'un bouquet ou qu'une gerbe de fleurs, c'est bien plutôt un arbre, robuste abondamment chargé de fruits mûrs et savoureux ; au lecteur de savoir les cueillir et en goûter tout le vrai mérite.

Pour nous, notre main souvent encore ouvrira « Vers l'Humanité ». Nous y cueillerons même, à l'usage de la partie pratique de *l'Educateur*, tel morceau dont la portée morale pourra parfaitement être comprise des élèves de nos premières classes primaires.

Terminons en souhaitant aux vers de M. Neuhaus, avec M. Virgile Rossel, l'auteur distingué de la préface, tout le succès qu'ils méritent.

Ajoutons un merci sincère à l'instituteur énergique et actif qui sait, en ses moments de loisirs, faire encore œuvre d'enseignement éducatif populaire.

HINTENLANG.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE LECTURE

Degrés moyens. (Suite.)

V. Applications. — 1. Un vieux berger raconte l'aventure. (Ex. oral.)

2. Il raconte l'aventure à une époque ultérieure et conclut en donnant un conseil à ses camarades. (Emploi du passé défini.) (Ex. oral.)

3. Compte-rendu écrit.

4. Inventer un récit intitulé : Le frère loyal.

Adrien sautait de joie dans la salle à manger. Soudain, sans le vouloir, il renversa une potiche qui était sur la table. La potiche se brisa. Les deux frères ramassèrent aussitôt les morceaux. Au même instant, entre le père, qui les gronde tous deux, pensant que c'étaient eux qui avaient cassé la potiche. Mais Adrien s'écria, pour ne pas laisser accuser injustement ses frères : « C'est moi qui l'ai cassée, papa ! »

Faire écrire les sous-titres et mettre des alinéas.

1. La potiche cassée.
2. L'arrivée du père.
3. La loyauté d'Adrien.

5. Même exercice : Le frère déloyal.

Degré supérieur.

Le poirier[1].

But. — Dans le morceau que nous allons lire, il est question d'un poirier.

I. Introduction. — Le poirier est-il un arbre ou un arbuste ? Montrez le poirier sur ce tableau[2]. Où croît-il ? Décrivez sa forme, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits. Qu'utilise-t-on dans le poirier ? Que peut faire celui qui ne consomme pas tous les fruits de son verger ? Les vendre ; de cette façon il peut, dans le cours des années, placer de l'argent et se faire un petit capital.

II. Exposé.

A. *Lecture du morceau par le maître.*

1. Le vieux Robert, assis à l'ombre d'un grand poirier planté devant sa maison, faisait goûter des fruits de cet arbre à ses petits-fils, qui n'en pouvaient assez louer l'exquise saveur.

2. « Je veux, dit le grand-papa, vous raconter l'histoire de cet arbre, c'est-à-dire la mienne. Il y a plus de cinquante ans, cet emplacement, qui m'appartenait était inculte ; j'étais pauvre et je me plaignais de ma misère à l'un de mes voisins, qui était fort riche ». Ah ! lui disais-je, si j'avais seulement cent écus !...

3. Mon voisin, homme sage, me répondit : « Si tu veux suivre mes conseils, il te sera aisé de les obtenir. A cette même place que tu occupes, il y a plus de cent écus cachés sous la terre ; fais en sorte de les en tirer ».

4. Jeune et sans expérience, je pris ces paroles à la lettre. La nuit suivante, je creusai la terre à une grande profondeur, mais à mon regret, je ne trouvai pas le moindre écu.

[1] N° 21 du *Livre de lecture* destiné aux Ecoles primaires du Jura bernois, par H. Gobat et F. Allemand.

[2] Collection Schreiber, en usage dans les Ecoles primaires genevoises.

5. Le lendemain matin, lorsque le voisin vit le trou que j'avais fait, il se mit à rire en se tenant les côtes. « Enfant que tu es, dit-il, ce n'est pas ainsi que je l'entendais. Néanmoins ta peine ne sera pas perdue. Je veux te donner une jeune souche de poirier que tu planteras dans ce trou, et, dans quelques années, tu verras paraître les écus. »

6. Je plantai la souche, je la soignai, et elle produisit le grand et bel arbre que vous voyez. Les beaux fruits dont il se couvre chaque année m'ont rapporté bien au-delà de cent écus ; c'est un capital qui produit de riches intérêts, et j'ai expérimenté la vérité de cette maxime :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

SCHMID.

B. *Lecture du 1er paragraphe par un bon élève.*

a) Qui de vous a encore son grand-père ? Etes-vous les fils ou les petits-fils de vos grands-pères ? Qu'est-ce qu'un petit-fils ? Que veut dire « exquis » ?

b) A quelle époque de l'année s'est passée la scène que l'on raconte ? Qu'est-ce qui vous fait croire que c'est à la fin de l'été ou au commencement de l'automne ? De qui parle-t-on dans le récit ? Qui était le vieux Robert. Où se trouvaient le grand-père et ses petits-fils ? Où était planté le poirier ? A quel moment de la journée s'y trouvaient-ils ? Quel temps faisait-il ? Que faisaient les enfants ? Pourquoi ne pouvaient-ils assez louer les poires ? De qui parle-t-on dans ce paragraphe ?

c) Idée principale : Le vieux Robert et ses petits-fils.

d) Julien, dis-moi ce que tu sais du vieux Robert et de ses petits-fils.

Lecture du 2me paragraphe.

a) Que veut dire : inculte ? Remplacez par d'autres ayant le même sens les mots : emplacement, misère, fort. Que vaut un écu ? Que valent cent écus ?

b) Ce grand-père était heureux de ce que ses petits-fils trouvaient les poires bonnes. A quoi ces éloges l'engagèrent-ils ? Ce qu'il a raconté s'est passé combien d'années auparavant ? Qu'était Robert à cette époque ; vieux ou jeune ? S'il a 68 ans aujourd'hui, quel âge avait-il alors ? Qu'est-ce qui manquait alors devant la maison ? Comment était l'emplacement ? Robert avait-il de la fortune ? A qui se plaignit-il de sa misère ? Le voisin avait-il de la fortune ? Robert était-il content ou mécontent ? Que désirait-il ? Comment pourrons-nous intituler le 2me paragraphe ?

c) Idée principale : Le jeune Robert désire être riche.

d) Qui veut me raconter de quoi Robert se plaignait et ce qu'il désirait ?

Lecture du 3me paragraphe.

a) Un homme sage, est-ce celui qui donne de bons ou de mauvais conseils ? Est-ce celui qui est laborieux, qui réfléchit, qui est raisonnable, ou celui qui est paresseux, irréfléchi, déraisonnable ? Est-ce celui qui économise son argent ou qui le gaspille ? Remplacez par les mots ayant le même sens : aisé, conseils, obtenir, fais en sorte.

b) Robert habitait-il une maison isolée ? Comment était son voisin ? Quel conseil lui donna-t-il ?

c) Idée principale : Le conseil du voisin.

d) Qui veut me raconter ce que conseilla le voisin ?

Lecture du 4me paragraphe.

a) Expliquez les expressions suivantes : être sans expérience, prendre des paroles à la lettre, le moindre.

b) Comment Robert prit-il les paroles du voisin ? (à la lettre, c'est-à-dire qu'il n'avait prêté de l'attention qu'au sens étroit des mots, au lieu de chercher à saisir le sens véritable caché sous les mots). Que fit Robert ? Pourquoi fit-il ce travail de nuit ? Que trouvera-t-il après avoir creusé la terre ?

c) Idée principale : Robert suit le conseil à la lettre.

d) Emile, raconte ce que fit Robert.

Lecture du 5me paragraphe.

a) Expliquer : rire en se tenant les côtes ; ce n'est pas ainsi que je l'entendais. Qu'est-ce qu'une souche ? (La partie inférieure du tronc d'un arbre, arrachée avec les racines.) Dans notre pays, à quoi donne-t-on surtout le nom de souche ? (Au pied de vigne).

b) Robert fut très chagriné de ne rien trouver, mais quelle contrariété eut-il encore le lendemain ? Pourquoi le voisin se moqua-t-il de lui ? Que lui dit-il ? Comment lui expliqua-t-il le sens de ses paroles ?

c) Idée principale : le voisin fait comprendre à Robert ce qu'il a voulu dire.

d) Jules, raconte-moi ce que fit le voisin.

Lecture du 6me paragraphe.

a) Qu'est-ce qu'un capital ? des intérêts ? une maxime ? le fonds ? Que veut dire : expérimenter ?

b) Que fit Robert après que le voisin lui eut donné la souche ? Que devint la souche ? Quel avantage résulta-t-il pour Robert d'avoir suivi le conseil du voisin ? Ces poires finirent-elles par rapporter cent écus ? Quelle maxime Robert apprit-il à connaître ?

c) Idée principale : Le rapport du poirier.

d) Gustave, dis-moi ce que fit Robert, ce qu'a rapporté le poirier, et ce qu'a appris Robert.

Plan.

1. Le vieux Robert et ses petit-fils.
2. Le jeune Robert désire être riche.
3. Le conseil du voisin.
4. Robert suit le conseil à la lettre.
5. Le voisin fait comprendre à Robert ce qu'il a voulu dire.
6. Le rapport du poirier.

III. Généralisation. — Rappelez-moi comment était Robert ? Jeune ou vieux ? riche ou pauvre ? content ou mécontent ? Etait-ce un paresseux ? Etait-il de bonne ou de mauvaise humeur ? désireux de bien faire ou de mal faire ? Et le voisin ? (riche, avisé, doué de beaucoup de raison, bienveillant).

Rappelez-moi quelle maxime Robert avait apprise ? Expliquez ce que cela veut dire. Grâce à qui l'expérimenta-t-il ? A qui la fit-il apprendre à son tour ? A votre tour, il vous faut aussi la retenir. Répétez-la, qu'est-ce que cette maxime nous engage à faire ? Beaucoup de gens ont près de la maison une ou plusieurs places nues, qui ne leur rapportent rien. Comment pourront-ils les utiliser ? Quels soins donne-t-on à un arbre ? Peut-être avez-vous dans votre jardin ou ailleurs une place nue ; plantez-y un arbre.

Retenez cette parole d'un poète allemand : Un arbre ne coûte rien, ou peu de chose; quand il a grandi, il constitue un capital et rapporte de gros intérêts. (Hebel.)

IV. Lecture du morceau par les élèves.

V. Applications. — 1. Racontez comment le poirier fut planté devant la maison. (Exercice oral ou écrit).

Le poirier de Robert. — Il y a cinquante ans, le jeune Robert se trouvait devant sa maisonnette et se plaignait de son sort à un riche voisin. Ce dernier, qui était un homme sage, lui dit qu'à la place où tous deux se trouvaient, étaient cachés plus de cent écus, qu'il était facile de faire sortir de terre. Le naïf Robert ne comprit pas le conseil du voisin. La nuit suivante, il creusa un trou profond dans la terre, mais ne trouva pas un seul écu. Le voisin se moqua de lui et lui expliqua le sens caché de ses paroles. Il lui fit cadeau d'un jeune poirier que Robert planta à la place qu'il avait creusée et qui devint le grand et bel arbre dont le rapport a de beaucoup dépassé cent écus.

2. Même exercice. — Racontez comment on plante un arbre.

La plantation d'un arbre. — On creuse au moyen d'une pelle un trou dans la terre. On y place la souche avec les racines. On rejette la terre dans le trou jusqu'à ce qu'il soit comblé. A côté de la tige, on place un support auquel on la fixe, afin que le vent ne puisse la renverser.

3. Même exercice. — Dites ce que savez du poirier.

Le poirier. — Le poirier est un arbre fruitier d'une grande utilité. On le plante devant les maisons, dans les jardins et le long des routes.

Il a la forme d'une pyramide. Ses feuilles sont ovales et brillantes. Les fleurs sont blanches; elles ont cinq sépales, cinq pétales et cinq étamines.

La poire est un fruit oblong. Son trognon se compose de cinq loges contenant chacun deux pépins. On mange les poires crues ou cuites.

Le bois du poirier est utilisé par le tourneur.

4. *Vocabulaire.* — Ombre, ombrage, ombrelle, ombreux, — saveur, savoureux, — inculte, cultiver, culture, agriculteur, — conseiller, — aisé, aisance, malaisé, — jeune, jeunet, jeunesse, rajeunir.

5. *Leçon de grammaire.* — Accord du participe passé employé sans auxiliaire. Phrases à unir au tableau :

Robert était assis à l'ombre d'un grand poirier *planté* devant la maison.

A cette place, il y a plus de cent écus *cachés* sous la terre.

Ch. Vignier.

RÉDACTION

SUJETS DE LETTRES D'AFFAIRES

Rappeler aux élèves que le style des lettres d'affaires se distingue par sa clarté et sa concision. Après avoir écrit l'en-tête, on entre immédiatement dans le sujet, on dit tout ce que l'on a à dire d'une façon nette, précise, sans rien omettre de ce qui est nécessaire à la clarté, mais sans développements inutiles, métaphores, images, considérations quelconques, ce qui nuirait au second caractère des lettres de ce genre : la concision. Il faut aller droit au but en se souvenant qu'en affaires surtout, le temps, c'est de l'argent.

1. — Votre maison a besoin de réparer. Ecrivez à un entrepreneur de votre connaissance de venir voir les travaux à exécuter pour qu'il puisse vous présenter un devis et fixer la date où commenceront ces réparations.

2. — Ecrivez à un menuisier et demandez-lui à quelles conditions il pourrait vous fabriquer un certain nombre de meubles, dans un délai de six mois. Donnez des détails précis sur les meubles dont vous faites la commande.

3. — Vous dirigez un commerce d'épicerie. Ecrivez à MM. Manuel, frères, a Lausanne, et faites-leur une commande de différentes marchandises pour renouveler vos provisions.

4. — Dans un mois, vous aurez besoin d'une somme de cinq cents francs. Ecrivez à la Direction de la Caisse d'épargne cantonale, où vous avez de l'argent placé, et priez-la de tenir cette somme à votre disposition, dans les quinze jours, suivant l'article 10 du règlement.

5. — Vous êtes musicien et vous avez entre les mains un catalogue de « l'Union Artistique » de Genève, maison qui vend d'excellents instruments. Commandez-lui, d'après le catalogue, l'instrument qui vous est nécessaire.

6. — Un cas de diphtérie a éclaté dans votre famille. Vous ne pouvez fréquenter la classe. Annoncez-le à votre maître.

7. — Vous désirez vous abonner à un journal. Ecrivez à l'Administration du journal que vous aurez choisi de vous inscrire comme abonné et de vous faire parvenir immédiatement le premier numéro. Donnez votre adresse exacte.

8. Vous désirez entrer dans la Société des Secours mutuels. Demandez votre admission au Comité de section de votre cercle et indiquez les motifs qui vous y poussent : Solidarité, Prévoyance.

9. — Le Juge de Paix vous a ordonné de vous présenter à son audience du 25 courant pour être entendu comme témoin dans une affaire. Mais vous êtes tombé malade. Ecrivez-lui que vous ne pouvez obtempérer à son ordre et offrez-lui de donner votre déposition par écrit, sinon priez-le de renvoyer son audience jusqu'à ce que vous puissiez quitter votre chambre.

10. — Un orage de grêle a ravagé vos récoltes. Heureusement vous êtes assuré à une Compagnie d'assurance contre la grêle dont le siège est à Zurich. Ecrivez à la Direction pour lui annoncer votre malheur et demandez-lui de nommer immédiatement des experts afin d'évaluer les dommages.

11. — Vous êtes fermier d'un domaine dont le loyer est à payer au 1er mai. Malheureusement vous avez subi des pertes de bétail qui vous empêcheront de faire face à votre échéance. Ecrivez au propriétaire et demandez-lui un délai de paiement jusqu'au 1er novembre.

12. — Un ami, plus jeune que vous, ne sait ce qu'il faut entendre par impôt foncier, impôt mobilier et impôt militaire. Renseignez-le par lettre sur ces points.

13. — Un voisin et vous désirez échanger une parcelle de terrain. Demandez à un géomètre s'il veut se charger du toisé et de l'estimation des champs en question. (Le maître expliquera brièvement ce que c'est que les remaniements parcellaires).

14. Vous désirez entrer dans une fabrique. Offrez vos services au Directeur et renseignez-le sur votre précédente activité. Dites que vous joignez à votre lettre les certificats acquis jusqu'à maintenant.

15. — Un oncle fortuné vous demande des renseignements sur un jeune homme, de votre village, qui s'est présenté chez lui pour remplir la place de cocher.

Répondez à votre parent, dites, aussi bien que possible, les défauts et les qualités de votre combourgeois.

16. — Un boucher vous demande s'il y aurait, dans votre localité, des pièces de bétail à point pour la boucherie. Répondez-lui.

17. — Un ami vous prie de lui prêter 800 fr. Répondez-lui. Dans le cas où vous refuseriez, motivez votre refus, et si vous acceptez, dites les conditions auxquelles le prêt sera fait.

18. — Vous êtes à l'étranger. Vous avez perdu votre acte d'origine. Ecrivez à la Municipalité de votre commune de vous en faire parvenir un nouveau.

19. — Vous avez fait construire une annexe à votre maison. Ecrivez à M. le Président de la Commission de taxe des bâtiments du district que vous attendez sa visite prochainement pour estimer la valeur de la dite annexe et vous mettre ainsi au bénéfice de l'assurance en cas d'incendie.

20. — Vous avez l'intention de renouveler plusieurs arbres de votre verger. Adressez-vous à l'Institut Agricole, à Lausanne, pour obtenir des renseignements sur les espèces de pommiers, poiriers et cerisiers qui prospéreraient le mieux dans votre région.

E. Métraux.

RÉCITATION

Degré supérieur.

L'hirondelle.

Faites-moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaîté vive
Je vous ramène la saison.
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace.
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison !

C'est bien là : voici la fenêtre,
La tuile, aisée à reconnaître,
Où fut posé mon premier nid.
Fermière, pour moi toujours bonne,
Chez vous ne manque-t-il personne ?
Bien ! fêtons le jour qui rayonne
Et l'heure qui nous réunit.

Depuis que, par un soir de brume,
Je partis, secouant ma plume,
J'ai traversé les cieux entiers ;
J'ai vu bien des mers, bien des plages.
Abritée ici des orages,
Je vous dirai tous mes voyages,
Car je babille volontiers !

De sa voix, sonore merveille,
Le rossignol ravit l'oreille ;
Moi, je n'ai pas d'aussi doux chants ;
Je ne sais que jaser sans cesse,
Jaser pour amuser l'hôtesse,
Et pour écarter la tristesse
De l'homme qui travaille aux champs.

Dans l'air du matin qui m'enivre,
Sur le coteau j'aime à le suivre,
Rasant de l'aile ses cheveux.
Par quelques mots d'heureux présage,
Gaiment je l'excite à l'ouvrage :
« Brave homme, lui dis-je, courage !
Les blés répondront à tes vœux. »

Aux gens dont le toit m'est propice
Je rends plus d'un utile office :
Abusés par un temps serein,
S'ils ont laissé leurs foins à terre,
Je dis à propos : « Qu'on les serre ! »
Et, sans merci, je fais la guerre
Aux vers qui rongent le bon grain.

Je saisis au vol ma pâture,
Je bois au vol dans une eau pure,
J'y prends un bain, toujours au vol !
Je suis l'essor, l'aile rapide,
Je ne me plais que dans le vide,
Et je plains l'homme, cœur timide,
Qui n'ose pas quitter le sol.

Faites-moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaîté vive
Je vous ramène la saison.
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace.
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison !

(P.) JOSEPH AUTRAN.

COMPTABILITÉ

Prix de revient de 100 barbues greffées.

Le pépiniériste P., à N., vous prie de lui calculer le prix de revient de cent barbues sur plants américains, d'après les données suivantes :

A. *Préparation du terrain.*

Pour établir sa pépinière, il a loué un jardin long de 16 m., large de 15 m., raison de fr. 0. 30 la perche. Il a acheté 2 $^1/_2$ m^3 de fumier à fr. 24 le pied^3, rendu sur place (1m^3 = 37 p^3). Une perche = 9 m^2.

Le défonçage a été compté à fr. 0,23 par m^3 de terre remuée (profondeur 0,55 m.).

La préparation des buttes a nécessité demi journée à deux hommes.

B. *Greffage.*

Le greffage a duré six jours. Pour cet ouvrage on a occupé deux greffeurs, plus un homme pour préparer les bois (couper à la longueur, les éborgner et préparer les greffons) à ce même travail ont été occupés deux jeunes garçons, deux femmes n'ont fait que d'attacher.

C. *Plantations, soins et arrachage.*

La mise en pépinière a demandé d'emploi de deux hommes et deux enfants pendant huit heures. Les soins donnés pendant l'année à la pépinière (soins de propreté, arrosage, sulfatage, déchaussage etc.), sont évaluées à environ soixante-quinze heures de travail d'homme.

L'arrachage et le triage ont occupé deux hommes pendant quinze heures chacun.

D. *Fournitures.*

On a acheté 3000 m. de bois américains, payés fr. 5, 65 les 100 m., rendus à domicile.

Il a fallu 1 $^1/_2$ m^3 de sable fin à fr. 10,50 le m^3, charrois compris. (Pour recouvrir les greffes dès et y compris l'attache). On a employé pour fr. 4, 50 de raphia pour attacher les greffes.

Les nombreux sulfatages ont exigé pour fr. 2, 50 de poudre à sulfater.

E. *Prix du travail.*

Le greffage est revenu à fr. 5, 75 par jour et par greffeur. Les journées des autres hommes ont été payées fr. 4. Celles des femmes fr. 2, 80 et celles des enfants fr. 1, 30 (nourriture à la charge de ces employés). Les heures de travail ont été comptées à fr. 0, 45 pour les hommes et fr. 0, 20 pour les enfants.

Les frais généraux (int. du capital engagé, usure du matériel etc.), sont estimés au 6 $^0/_0$ des dépenses générales.

F. *Nombre des greffes et % de réussite.*

Les 3000 m. de bois ont donné 9000 greffes. A l'arrachage il a été constaté que le nombre des barbues propres à livrer au commerce était égal au 51 % des greffes faites. P. EHINGER.

Prix de revient de 100 barbues greffées. *DÉPENSES*

A. Préparation du terrain :		
Location du jardin = 16 × 15 m. = 240 m² = 26 ⅔ perches à f. 0,30 =	F. 8 —	
Achat de 2 ½ m³ fumier = 92 ½ pieds à f. 0,24 le p³ =	22 20	
Défonçage = 240 m² × 0,55 m. = 132 m³ à f. 0,23 le m³ =	30 36	
Préparation des buttes une journée à f. 4 =	4 —	64 56
B. Greffage :		
Greffeurs, 12 journées à f. 5,75 =	69 —	
1 homme pendant 6 j. à f. 4 =	24 —	
2 garçons » 12 j. à f. 1,30 =	15 60	
2 femmes » 12 j. à f. 2,80 =	33 60	142 20
C. Plantation, soins et arrosage :		
Plantation : 16 heures à f. 0,45 =	7 20	
» 16 » f. 0,20 =	3 20	
Soins : 75 » f. 0,45 =	33 75	
Arrachage : 30 » f. 0,45 =	13 50	57 65
D. Fournitures :		
Achat de 3000 m. de bois à f. 5,65 les 100 m. =	169 50	
Sable 1 ½ m³ à f. 10,50 le m³ =	15 75	
Raphia pour	4 50	
Poudre à sulfater pour	2 50	192 25
Frais généraux 6 % de f. 456,66		27 40
Total =	F.	484 06

Le 51 % de 9000 = 4590 bonnes greffes donc :
100 barbues reviendront à f. 484,06 : 45,90 = f. 10,55. P. EHINGER.

PENSÉES.

Tout ce qui est vrai est infini. Toute vérité se rejoint à quelque autre qui la continue ; celle-ci, comme vérité, se rejoint à quelque chose encore ; il en va de même jusqu'à l'infini dans tous les sens, tandis que l'erreur ne se rejoignant à rien, s'arrête dans les ténèbres et meurt dans le vide. A. VINET.

***

L'histoire du monde, comme celle de chacun de nous, ne ressemble-t-elle pas à une chaîne aux anneaux étroitement unis dans laquelle les paroles s'ajoutent aux paroles et les actions aux actions de sorte qu'aucune d'elles ne saurait être seule et indépendante ? AURORE NOUVELLE.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

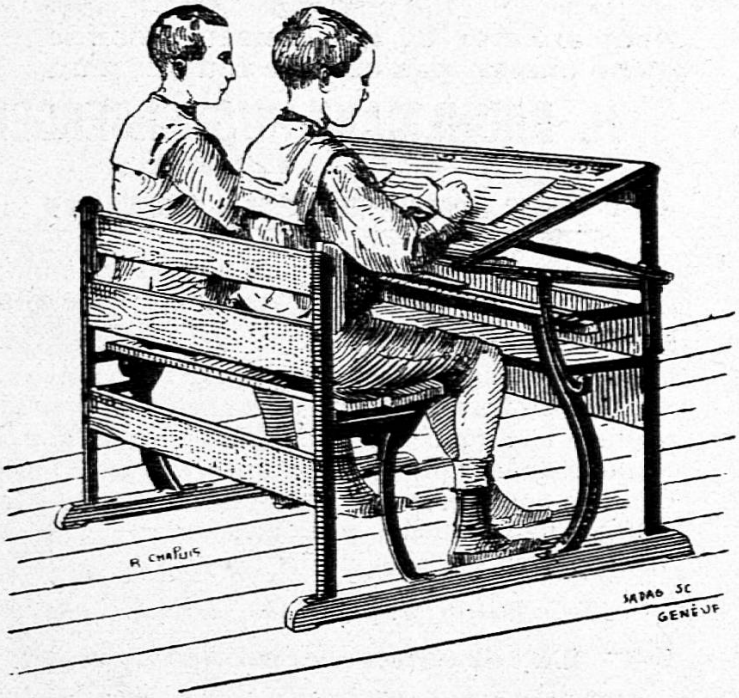

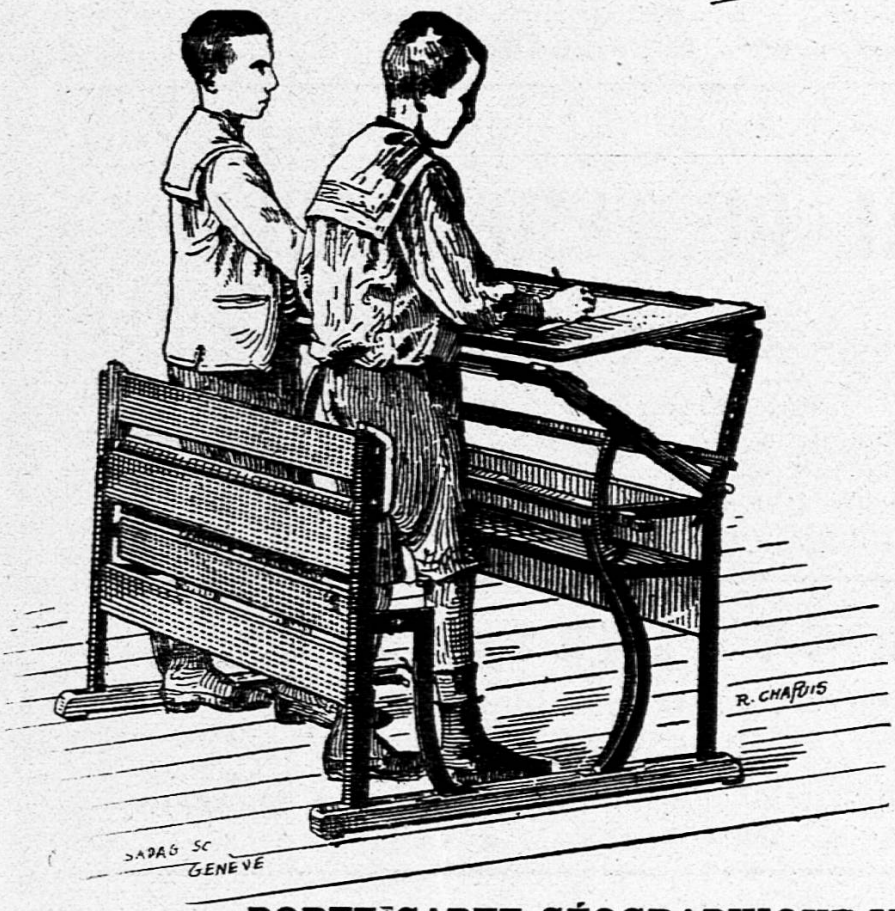

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE-CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER

à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !

Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant,** offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec $^1/_2$ talon	No	36-42	fr.	1 80
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	»	»	»	5 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	»	»	»	6 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	»	40-48	»	6 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	»	»	»	8 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	»	»	»	8 50
Souliers pour garçons et fillettes	»	26-29	»	3 70

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande. (Zà 3079 g)

Le Pont —(VALLÉE DE JOUX)— **Le Pont**

HOTEL DE TEMPÉRANCE

TENU PAR

Jules-S. ROCHAT, propriétaire.

Cet établissement, de construction récente, offre à Messieurs et à Mesdames les membres du personnel enseignant et à leurs élèves, en promenade scolaire, tout le confort désirable : Déjeuners et dîners à toute heure. Lait frais tous les jours et, en général, toutes les boissons non alcooliques.

PRIX MODÉRÉ ET RÉCEPTION TRÈS CORDIALE

Instituteur

désirant apprendre le bon allemand, **trouve place**

au pair

dans bon pensionnat. Offres avec éertificats sous **V 2009 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.**

Instituteur

Pour un **pensionnat** dans le canton de Neuchâtel, on demande un instituteur pas trop jeune, de langue française et possédant la pratique de l'enseignement. Prière de s'adresser à **Müller-Thiébaud, à Boudry.** H. 3175 N.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 56, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

JEUNE INSTITUTEUR expérimenté (Suisse), possesseur de 4 diplômes pour l'enseignement ainsi que d'excellents certificats et références d'écoles de la Suisse allemande et de l'Angleterre, connaissant à fond le mode d'instruction et de surveillance d'internat, cherche engagement durable dans bon institut de la Suisse française. — Le postulant se trouve actuellement en fonctions qu'il pourrait cependant, suivant désir, résilier immédiatement en faveur d'une offre avantageuse. — S'adresser directement à M. Joseph Camenzind, instituteur à Allschwyl (Bâle-Campagne).

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

La Genevoise
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**
Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES
aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à **Lausanne**; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ᵃx

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

CHŒURS DE PAQUES

NORTH, Ch. A toi la gloire, partition orgue et chant, 1 fr. 50 ; partition à 2 voix 50 c.
— **Le Sauveur est ressuscité,** » 1 fr. 75 ; » 75 c.
— **O Christ : tu sors de la poussière,** » 1 fr. 50 ; » 50 c.

GRANDJEAN, S. Chant de louange, pour 3 voix de femmes, avec accompagnement de piano ou orgue, partition, 1 fr. ; partition des voix 25 c.

ROUSSEAU, L.-J. O Christ! tu sors de la poussière, pour Ténor ou Soprano, avec accompagnement d'orgue ou piano 1 fr. 75
Le même pour chœur à 3 voix égales (ou chœur mixte) 50 c.
— **Résurrection,** cantique pour Ténor ou Soprano Solo, avec accompagnement de piano ou orgue 1 fr. 70
Le même pour chœur mixte, sans accompagnement 1 fr.
» » d'hommes » 1 fr.

SACHS, Léo. Op. 69. **Le Printemps vainqueur,** quatuor mixte ou chœur avec piano, 2 fr. 50
Partition des voix 50 c.
Le même, en chœur, pour voix de femmes, partition des 2 voix 50 c.

à 4 voix d'hommes (sans accompagnement)

NORTH, C. Chant de Pâques 1 fr.
LAUBER, J. Christ est vivant 1 fr.
THYBAUD, A. Pâques 50 c.
MOOR, G. Chant de Pâques 50 c.
KLING, Sainte lumière 1 fr.
GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques 1 fr.
NOSSEK, C. Jésus sort de la tombe 50 c.
ROUSSEAU, K.-J. Résurrection 1 fr.
MENDELSSOHN. Pâques 1 fr.

à 4 voix mixtes

THYBAUD, A. Pâques 50 c.
NORTH, C. Op. 44². **Pâques** 1 fr.
— » 42³. « 1 fr.
— » 42². **Au Rédempteur** 50 c.
— » 38¹. **Pâques** 1 fr.
HAHNEMANN, P. Gloire à Dieu 1 fr.
BOST, A. Cantique de Pâques 1 fr.
BISCHOFF, J. Agneau, tu es digne 1 fr.
BOST, L. Pardonne 1 fr. 25
PANTILLON, G. Résurrection 50 c.
LAUBER, E. Chant de Pâques 1 fr.
GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques 1 fr.
ROUSSEAU, L.-J. Résurrection 1 fr.

L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes : versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc, etc, publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

STRAUSS-RADETZKY. Marche des vacances, duo ou chœur à 2 voix égales. Avec piano, net, 1 fr. 70 ; sans piano 50 c.

LANNER. Oiseaux et fleurs, duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres valses viennoises. Avec piano, net, 2 fr. 50 ; sans piano 1 fr.

MEISTER, C. Le Batelier, duo avec accompagnement de piano. Ténor et Baryton — Soprano et Alto — Mezzo-soprano et Ténor, chacun 2 fr.

Sur les flots du Léman. Suite des célèbres valses viennoises de **Joh. STRAUSS,** arrangées en duo ou chœur à 2 voix égales avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul 50 c.

Les Tziganes, duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres **Danses Hongroises,** avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul 50 c.

H. KLING. Duos pour Soprano et Baryton, avec accompagnement de piano. **Chant nuptial** pour *Noces d'argent* ou *Noces d'or*. Chacun, net 2 fr.

MEISTER, C. Quatre chansons de la Gruyère.
1. **Ma Gruyère** 1 fr. 50
2. **Joli printemps,** av. refrain à 2 v. 1 fr. 50
3. **L'Armailli du Moléson,** net 1 fr. 50
4. **Les Bûcherons** 1 fr. 80

Envois à l'examen

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 15. LAUSANNE — 14 avril 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Pache,** A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Le Pont —(VALLÉE DE JOUX)— **Le Pont**

HOTEL DE TEMPÉRANCE

TENU PAR

Jules-S. ROCHAT, propriétaire

Cet établissement, de construction récente, offre à Messieurs et à Mesdames les membres du personnel enseignant et à leurs élèves, en promenade scolaire, tout le confort désirable : Déjeuners et dîners à toute heure. Lait frais tous les jours et, en général, toutes les boissons non alcooliques.

PRIX MODÉRÉ ET RÉCEPTION TRÈS CORDIALE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**
Rue Colombière, 2, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PAYOT & Cie, ÉDITEURS

1, Rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Ouvrages de M. W. ROSIER, professeur :

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°t cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4°, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au **degré moyen** des écoles primaires. — *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au **degré supérieur** des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un volume in-4°, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie, destinées à l'enseignement secondaire. La terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8°, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. –

Europe, *nouvelle carte murale* par W. Rosier, professeur, et E. Gaebler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr.

Suisse, *carte murale muette* (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr.

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0.50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

COLLEGE CANTONAL. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un **maître d'arithmétique et de comptabilité** au collège cantonal.

Traitement : 4000 francs pour 25 heures de leçons par semaine.

Entrée en fonctions le 3 septembre.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique, 2e service, avant le **10 mai**, à 6 heures du soir.

NOMINATION

Dans sa séance du 6 avril, le Conseil d'Etat a nommé :

Maître de mathématiques à l'école industrielle cantonale, M. Edmond Marrel, actuellement maître d'arithmétique au collège cantonal.

Ein deutscher Lehrer

sucht für den Sommer (Juni bis September) Aufnahme in einer Lehrersfamilie der französischen Schweiz zwecks Erlernung der französischen Sprache.

Offerten vermittelt die « Gérance de l'Educateur ».

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. ◉ **LAUSANNE** ◉ *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —▪— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
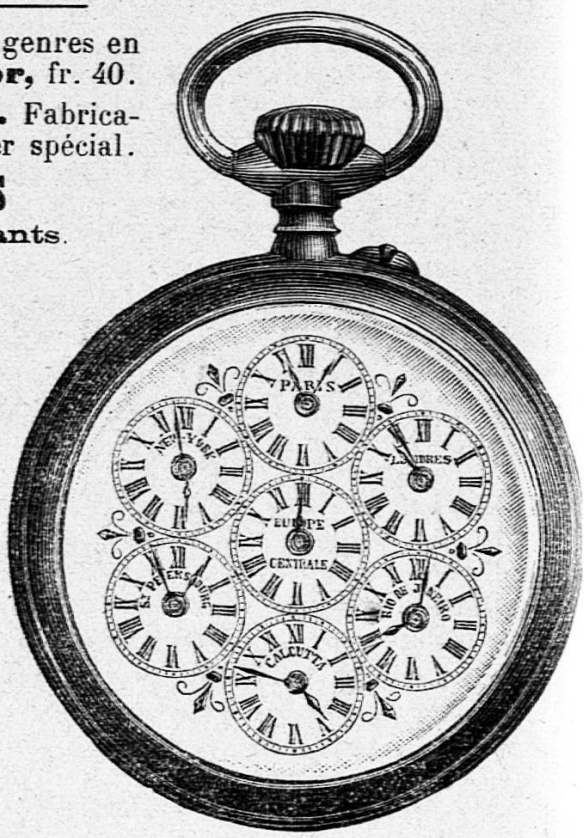
10 % au corps enseignant.